

Au temps de l'EPS

Chercher à « maîtriser » le temps ? Le « rentabiliser » ? Et le faut-il ?
Approche du sujet avec l'éducation physique et sportive, l'EPS,
qui mobilise le corps en action, et révèle les désynchronisations
des temps et des étapes de l'enfance, de l'adolescence...

EN EPS, ON A LE TEMPS DE QUOI ?

L'École est souvent investie de deux rôles relativement contradictoires : véhiculer des normes qui sélectionnent le « bon », le « méritant », et préserver les jeunes des effets de ces normes (stress, malêtre...). L'EPS n'y échappe pas. Certaines intentions éducatives insistent sur la performance et la recherche du gain... D'autres tendent à modérer les excès de cette compétition sans fin autant que ceux de la passivité corporelle. Trois ou quatre heures par semaine pour « compenser » les effets d'un système scolaire qui prône l'épanouissement, mais repose essentiellement sur le cognitif, l'état statique, dans des espaces clos où corps et respiration sont négligés, et où domine un souci de rentabilité, d'accumulation, de rythmes homogènes... Illusoire.

L'EPS est un temps moteur, avec des spécificités. Avant la pratique, il faut se déplacer vers les installations. Puis vient le temps des vestiaires, celui de l'aménagement des espaces, de la constitution des groupes, de la définition de rôles et enfin celui du rangement, du retour... Autant d'occasions de collectif, d'observation mutuelle, de confiance, d'expérimenter des postures. Temps gagné ? Temps perdu ?

En EPS, chaque engagement moteur mobilise des modalités de relations : on évolue dans un groupe en passant par des rôles et des relations différentes (partenaire, adversaire, aide, arbitre...). On expérimente l'immédiateté de la relation dans le contact, sans possibilité de différer. Dans ce contexte, quel temps le prof peut-il accorder au groupe ou à ceux qui sont derrière, arrêtés ? Comment naviguer dans cet ensemble dynamique, en perpétuel changement ?

APPRENDRE À VIVRE LE TEMPS

L'EPS permet d'expérimenter les interactions temps, espace, énergie, relations, en jouant sur différentes polarités : vite/lent, synchroniser/dissocier, stable/incertain, avec/contre, amplifier/diminuer, action/repos, meneur/suiveur...

En mettant les corps en jeu, l'élève s'appuie sur des traces tangibles de l'instant passé pour repenser l'action suivante. Cela implique une « écoute » sensorielle du temps qui coule, en soi, autour de soi.

On se souvient par exemple de nos apprentissages du vélo, de la natation ou du ski... et combien la répétition, l'expérience qualitative et sécurisante, renouvelée, ont permis ces acquisitions. On ne qualifie pas d'erreurs les premières chutes. Elles sont inscrites dans nos représentations comme partie prenante du processus d'apprentissage au long cours.

Les acteurs de l'EPS en principe n'ignorent pas cette possibilité du rejeu, de la remise à zéro du compteur, de la reprise au mouvement avant la chute, avec pour corolaire la connaissance de différentes formes d'évaluations, de la différence entre repères intrinsèques et extrinsèques, de la place des « feedbacks », de la notion de compétences, d'apprentissage spiralaire... Mais parfois, l'EPS, comme toutes les autres disciplines – et peut-être plus que les autres – peut aussi confondre objectif et mesure, peut se fondre dans les enjeux sportifs de classement et de record. Car en EPS aussi... on court, on enchaîne trop vite, on laisse des jeunes à la traîne, on stigmatise. Décidément, les corps tendent à faire effet de loupe de nos systèmes... ■ **Cécile Rossard**



ACCORDER LES TEMPS DU TRAVAIL ÉDUCATIF, UN LEVIER D'AMÉLIORATION À FINANCER

Au fil du temps, le travail des professionnels de l'éducation, de la formation et de la recherche publiques s'est intensifié, densifié : ajouts et transformations de missions et réduction des effectifs par élève ou étudiant. Les agents assurent l'ensemble des missions au prix de tensions au travail et d'une perte de sens de leur travail. Chacun court après le temps pour finir les programmes, traiter les dossiers dans les services administratifs, peaufiner les dossiers d'appels d'offres, organiser des réunions... Les agents ne parviennent plus à éprouver la satisfaction du travail bien fait.

Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, les personnels doivent retrouver le pouvoir d'agir, redonner du sens à leur travail pour mieux assurer les missions d'éducation, de formation et de recherche si cruciales. Pour ce faire, il faut réaccorder les temps et l'organisation du travail aux objectifs politiques. Or, dans l'état de sous-administration, de sous-encadrement des élèves et étudiants, de surcharge de travail, cela suppose de se donner collectivement les moyens de financer des emplois dans la durée. Il faut doter les professionnels en temps de travail en équipe, en temps de supervision pour mieux accompagner tous les élèves et étudiants dans leur scolarité et dans leur formation.

C'est pourquoi la CFDT revendique depuis longtemps une programmation pluriannuelle des budgets pour l'éducation, la formation et la recherche. Pour le moment, nous en sommes loin, et les évolutions démographiques poussent certains décideurs politiques à user du rabot. Renoncer à une meilleure éducation et à la formation de la jeunesse ne devrait pas être une option car c'est renoncer à l'avenir. ■ Catherine Nave-Bekhti

Envisager le temps long, c'est intégrer le besoin de prendre le temps de mener des politiques publiques puis de les évaluer, le besoin de budgets pluriannuels (lire ci-contre). À taille de classe constante, la baisse démographique permettrait de supprimer environ 50 000 postes d'enseignants d'ici à 2034, réduisant la dépense publique annuelle d'environ 3,4 Md€ à cet horizon.

À long terme, cette option serait toutefois moins rentable socialement qu'un maintien des effectifs enseignants, qui ferait passer la taille moyenne des classes de 22,4 à 18,2 élèves entre 2024 et 2034, pour un gain économique estimé à 4,5 Md€ et un supplément de recettes fiscales d'environ 2,9 Md€⁹.

Enfin, envisager le temps long, c'est aussi investir dans l'immobilier, un autre défi face aux changements climatiques, mais également envisager des aménagements des rythmes et des calendriers scolaires au regard des conditions climatiques locales, ponctuelles ou récurrentes¹⁰. ■ Alexis Torchet

⁹ Cf. le dossier « Vers une École émancipatrice » dans notre supplément à *CFDT Magazine* n° 516 – Septembre-octobre 2025, notamment l'entretien avec Julien Grenet en p. 29-30, https://urls.fr/ySZ_fi

¹⁰ Lire page suivante « Le temps de l'École dans un monde en transition écologique ».

Le temps de l'École dans un monde en transition écologique

Les enjeux écologiques questionnent le travail et les temps de l'École. Nous devons sans tarder inventer un nouveau chemin pour réduire notre impact et nous adapter à un environnement qui se transforme. Pour la CFDT, cela signifie penser le travail en transition en améliorant la situation des agent-e-s. C'est ce que nous appelons une transition juste.

ATTÉNUER NOS IMPACTS SANS PESER SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Selon le « Plan de transformation écologique de l'État pour des services publics écoresponsables ¹ », chaque jour en 2027, 25 % des agents devront être en télétravail. La CFDT intervient d'ores et déjà pour une meilleure prise en compte des droits en situation de télétravail – le respect des temps personnels, en particulier. D'autres mesures de ce plan ont des conséquences sur les temps de vie des agents, comme l'encouragement aux mobilités durables (marche, vélo, transports collectifs...). Ces mobilités ont beaucoup d'effets positifs en termes d'émissions de carbone, de santé, de convivialité... Mais les mobilités durables, en général, augmentent les temps de parcours. Il en va de même avec le passage à 110 km/h sur autoroute et à 100 km/h sur voie rapide par exemple, que la Convention citoyenne pour le climat ² a inspiré. L'application de ces mesures ouvre donc de nouveaux champs à la négociation des temps de travail. Ces transformations ne peuvent se faire au détriment du temps personnel des agents, il faut en tenir compte dans l'évaluation de la durée de leur travail.

PROTÉGER ET ADAPTER LES TEMPS

Nous défendons un allègement des contraintes sur la période estivale, emblématique des enjeux auxquels nous confrontons des événements climatiques plus fréquents et plus sévères. Comment accueillir des élèves de tous niveaux ou organiser des examens dans des locaux inadaptés ? Il faut protéger particulièrement les collègues et les élèves les plus fragiles. La CFDT agit donc sur plusieurs fronts : adaptation du bâti scolaire en privilégiant au maximum des solutions à impact faible, négociation en formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) de protocoles qui permettent de faire face aux situations de crise...

Comment s'adapter si le travail doit s'interrompre après de graves inondations, un cyclone, une canicule ? Comment assurer la poursuite des apprentissages et la certification lorsque les épreuves n'ont pas pu se tenir ? Nous devons anticiper ces situations. Ainsi, nous avons demandé que les épreuves écrites aient lieu le matin aux moments les

plus frais. Nous alertons au sujet des malaises pendant les corrections dans les centres d'examen. Nous portons en Commission spécialisée transition écologique du Conseil supérieur de l'éducation le besoin d'une organisation du temps beaucoup plus souple avec une capacité d'adaptation locale parce que les territoires n'ont pas tous la même vulnérabilité, ni la même résilience.

Ces enjeux se répercutent à la fois sur l'organisation du travail, sur la charge de travail (et son nécessaire allègement) et sur les finalités de notre système éducatif (quels apprentissages prioriser ? quelle certification des apprentissages ?). Ils remettent aussi en cause notre organisation personnelle qui doit s'adapter à ces crises qui surviennent durant le temps de travail comme durant le temps de repos.

La CFDT défend l'anticipation de ces adaptations et l'association des représentantes et représentants des personnels dans le cadre du dialogue social à toutes les échelles des territoires de l'Hexagone comme ultramarins. ■ **Tristan Brams**



© RosZie/Pixabay

¹ « Le plan de transformation écologique de l'État pour des services publics écoresponsables (SPE) », ministère de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Transports, de la Ville et du Logement, septembre 2025, <https://urls.fr/QiYvi0>

² Voir le site officiel de la Convention citoyenne pour le climat, <https://urls.fr/iV6yWpe>



Le temps de la recherche

contribution au nombre de publications qui citent la publication originale. Cette mesure rajoute sa propre temporalité : entre le moment où la première contribution est publiée et le moment où sont publiées les contributions qui la citent, il y a à nouveau un délai qui se compte en années.

À l'autre bout de la chaîne, les financeurs et les contrats de recherche ont leur propre temporalité : un contrat de financement (Agence nationale de la recherche-ANR, Conseil européen de la recherche-ERC) couvre une durée de quatre à cinq ans, une thèse est en général financée pour trois ans. Ces délais sont finalement très courts comparés aux temporalités de la recherche et de publications : un doctorant ne peut avoir que quelques publications au cours de sa thèse, et de même un contrat de financement ne pourra donner lieu qu'à quelques publications pendant sa durée. Ces délais signifient qu'une recherche est souvent reconnue longtemps après avoir eu lieu. Ce temps est incompatible avec celui du politique, qui veut pouvoir se vanter des résultats des mesures qu'il prend. Dans la pratique, on voit aujourd'hui les résultats de mesures pour la recherche prises il y a 20 ou 30 ans. Le temps de la recherche et le temps de la communication politique sont en contradiction : le politique a besoin de communiquer sur les récompenses ou les résultats obtenus, alors qu'ils sont dus à des décisions prises il y a plusieurs décennies, par ses prédécesseurs.

Il faut souligner un paradoxe : alors que la recherche est censée être l'activité principale des chercheurs, le temps qu'ils et elles peuvent consacrer à la recherche est d'abord le temps laissé libre par les autres activités (enseignement, administration, diffusion vers le grand public...). Ces autres activités sont facilement mesurables : on peut évaluer le temps passé en réunion ou à faire cours, mais la recherche échappe globalement aux outils de mesure. Ce qui pose un problème aux managers, qui aiment bien pouvoir mesurer les choses, avec les fameux KPI (key performance indicators).

Une des mesures possibles de l'activité de recherche, ce sont les publications dans des journaux scientifiques. Ces publications ont leur propre temporalité : il faut d'abord rédiger l'article qui explique la contribution, puis l'envoyer au journal. Le processus d'évaluation par le journal prend plusieurs mois, et se conclut en général par une demande de réécriture, suivie d'une re-soumission. Il est courant qu'au moins une année s'écoule entre la première soumission d'un article et le moment où il est enfin publié, c'est-à-dire disponible pour la communauté scientifique, et c'est sans compter le temps nécessaire aux recherches elles-mêmes et à la rédaction : il s'écoule en général plusieurs années entre la première idée et sa concrétisation sous forme de publications.

Cet acte de publication est essentiel à la recherche : c'est le moment où l'idée nouvelle est partagée avec la communauté scientifique, qui peut la reprendre pour ses propres recherches. On peut mesurer l'impact d'une

La contradiction entre le temps de la recherche et le temps du politique apparaît aussi lorsque le politique veut communiquer sur une nouvelle discipline de recherche. Il faut au moins huit à dix ans pour former un nouveau chercheur, et chaque chercheur ne peut encadrer correctement qu'un petit nombre de docteurs chaque année. Le temps nécessaire pour former une force de travail conséquente sur une discipline entièrement nouvelle se compte en décennies! ■ **Nicolas Holzschuh**

Le temps des écrans

Entretien avec Grégoire Borst* et Anne Cordier**

* Professeur de psychologie du développement et de neurosciences cognitives de l'éducation – université Paris Cité.

** Professeure de sciences de l'information et de la communication – université de Lorraine.

Ils ont co-écrit avec Nadia Daam et Serge Tisseron, *Faut-il interdire les réseaux sociaux aux jeunes ?*, Robert Laffont, coll. « Usbek & Rica », octobre 2025.



Y a-t-il une dangerosité avérée des écrans ?

Grégoire Borst : Les effets les plus établis concernent le sommeil – la lumière artificielle des écrans en perturbe la qualité, avec des conséquences indirectes sur la santé physique et mentale, et sur les apprentissages – ainsi que la sédentarité, renforcée quand le temps d'écran remplace l'activité physique. Mais les données scientifiques restent largement insuffisantes concernant le développement cognitif et socio-émotionnel, et parler « des écrans » n'a pas de sens, leurs effets dépendant des contenus, des usages et du contexte. Des méta-analyses sur l'exposition de jeunes enfants à la télévision indiquent des effets négatifs mais de faible ampleur, en grande partie liés à la réduction des interactions parent-enfant. À l'inverse, regarder ensemble un programme de qualité peut avoir des effets positifs, faibles eux aussi, par exemple sur le langage. De même, une vidéo sur YouTube pour approfondir une notion vue en classe constitue du temps d'écran mais difficile de penser qu'il soit négatif. Il ne faut pas caricaturer ce que les jeunes font sur les écrans, et bien partir de leurs usages pour comprendre leurs effets.

Anne Cordier : Les usages des écrans ne peuvent être compris sans considérer les alternatives disponibles (en particulier les offres culturelles) et l'accompagnement adulte. Les compétences langagières et psychosociales de l'enfant se construisent aussi en partageant émotions et interprétations avec un adulte. Aujourd'hui, la forte stigmatisation de certains réseaux sociaux amène des ados à vivre leurs expériences numériques totalement en dehors du regard des adultes. C'est un échec des politiques publiques.

Les réseaux sociaux ont-ils accentué les problèmes ?

A. C. : On réduit trop souvent les réseaux sociaux à des marques dominantes (TikTok, Instagram, Facebook, Snapchat) pour en déduire que le principe même de réseau social serait nocif. Or faire réseau social, en ligne comme hors ligne, est une dimension essentielle du lien humain. La question est de savoir quels modèles de réseaux sociaux nous voulons ! À quoi bon dénoncer sans jamais promou-

voir les alternatives éthiques existantes et sans critiquer les enjeux de modèles économiques prédateurs ?

G. B. : Il y a un dévoiement de ces réseaux sociaux par rapport à une promesse initiale de lien social. Et si les ados les utilisent c'est parce qu'ils vivent majoritairement des expériences positives, et savent souvent réguler les risques. Pour autant certaines difficultés psychologiques peuvent être amplifiées par les réseaux pour ceux qui sont les plus vulnérables.

Quel rôle peut, doit jouer l'École ?

G. B. : L'idée avancée par la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant d'interdire les réseaux sociaux jusqu'à 15 ans ne m'a pas étonné car elle est dans l'air du temps. Ce qui est intéressant c'est qu'elle recommande dans le même temps des outils de vérification de l'âge et une éducation au numérique renforcée. Des pays telle la Finlande l'initient dès la maternelle. Par ailleurs, l'École française est très peu équipée : dans le premier degré, on compte environ 4 écrans pour 100 élèves – on est loin d'une école du tout numérique ! L'enjeu est de sortir aussi des caricatures (« les écrans sont mauvais », « l'École doit être un sanctuaire ») et de penser des usages pédagogiques maîtrisés car les méta-analyses montrent que certains outils numériques peuvent bénéficier aux apprentissages de l'élève.

A. C. : L'école demeure le lieu le plus sûr et le plus encadré pour apprendre à débattre, réguler son attention, ses émotions et son rapport à l'information. Il faut aussi cesser de présenter enfants, parents ou enseignants comme défaillants. Les discours moralisateurs et prescriptifs sur les écrans enjoignent à certains parents de proposer des activités qu'ils n'ont parfois matériellement, géographiquement pas les moyens d'offrir. Ces discours culpabilisants privent les familles de pouvoir d'agir et empêchent de faire société. ■ **Propos recueillis par Aline Noël**

Le temps impensé de l'École

Quand élèves et enseignant-e-s ne sont pas en cours

Dans les activités professionnelles comme d'apprentissage, le rapport au temps libre est négligé. En collège et en lycée, l'heure impensée est souvent, pour les élèves, celle de la permanence, voire de la demi-pension, et pour les personnels, c'est plus particulièrement celle des enseignant-e-s qui doivent rester sur place parce que l'établissement est loin de leur domicile ou de la ville. Or ce temps d'attente mérite d'être pensé pour devenir, plutôt qu'une pause subie, une respiration bienvenue dans sa journée de travail.

UN TEMPS POUR SOI

Au lycée Robert Schuman de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), la réflexion est née en 2017 à l'occasion de la refonte du projet d'établissement, et aussi d'un projet 100 % numérique de la région Ile-de-France qui a permis à la communauté scolaire de repenser la vie dans l'établissement. Ce jeune lycée – qui comptait huit années – peinait encore à trouver son rythme de croisière et à affirmer une vision pédagogique forte, englobant aussi bien les temps d'apprentissage que les temps libres.

DES ESPACES GARANTS D'UN BON USAGE DU TEMPS

Les équipes ont donc imaginé des réaménagements simples : de la cour aux coins et recoins des couloirs du lycée, elles ont conçu des espaces de convivialité avec de possibles connexions, qu'elles soient numériques ou physiques et humaines. Ont ainsi été installées des tables de formats variés, certaines connectées en mode café numérique pour permettre diverses activités individuelles ou collectives. La salle des professeurs a été repensée en « salle des personnels », ménageant des espaces de travail – individuels avec de petits bureaux hublots ou collectifs avec de larges tablées –, et également des espaces de détente et de convivialité. Mais surtout, une salle de repos a été créée où élèves comme adultes pouvaient venir ne rien faire, lire ou dormir ! Très rapidement, elle avait été adoptée par les élèves, mais également en particulier par les enseignants, souvent à tour de rôle, parfois ensemble – ce qui a cassé bon nombre de représentations et permis à terme des communications beaucoup plus fluides entre élèves et adultes. Installée au sein du CDI, cette salle est devenue un poumon de l'établissement. Martine Montreuil, la documentaliste du lycée, expliquait à chaque usager le fonctionnement de cet espace, lieu de sérénité, de silence pour se ressourcer en faisant des recherches, en écoutant de la musique, en lisant... ou en faisant la sieste.

CONVIVIALITÉ, CALME ET ÉMANCIPATION

Huit ans après, l'ensemble des aménagements demeurent et vivent toujours. Ils ont permis d'installer durablement un climat plus serein dans l'établissement qui est un lycée polyvalent où se côtoient divers publics aux parcours scolaires variés. Aussi, ces espaces invitent à l'échange, à une plus grande mixité, à une meilleure cohésion des apprenants comme des personnels. D'ailleurs, la documentaliste constate que la salle de repos permet à des lycéens de la voie professionnelle de se familiariser différemment avec le CDI, d'expérimenter sans crainte ce lieu d'apprentissage – différent de la classe – qui ouvre sur une plus large autonomie dans l'accès à d'autres formes de savoirs... ■ Sylvie Perron



Les temps de la démocratie au travail

Comment mieux articuler espaces de dialogue et rapports de pouvoir ?

Le chercheur Thomas Coutrot¹ a mis en évidence une double corrélation. D'une part entre le manque d'autonomie au travail et l'abstention aux élections, et d'autre part entre l'impossibilité de s'exprimer et le vote d'extrême droite. Ces constats résonnent dans nos champs.

Améliorer la santé de la démocratie passe par le développement d'espaces et de budgets pour permettre un dialogue professionnel reconnu comme du temps de travail à part entière.

Les instances de dialogue social existent et contribuent parfois à produire de la norme. Pour autant, le sentiment d'érosion de l'autonomie est net dans la plupart des métiers, et notamment chez les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés comme chez les enseignants-chercheurs. On note une nette dévitalisation des conseils d'administration d'établissement, avec de plus en plus de difficulté à trouver des candidats. Les explications sont l'alourdissement de la charge de travail, mais aussi et surtout la perte de capacité d'action locale sous l'effet d'une verticalisation des décisions. L'analyse est la même pour les conseils

d'école : un cadre institutionnel contraint, avec souvent peu d'effet sur le travail réel. Certains temps sont mobilisés pour discuter des vécus professionnels, même si ce n'est pas leur vocation première (les conseils de classe) ou s'ils sont mobilisés sur des commandes institutionnelles chronophages (conseils des maîtres, réunions disciplinaires, réunions de service). D'autres temps informels existent, mais les discussions autour de la machine à café ne suffisent pas. Les heures mensuelles d'information syndicale contribuent à pallier ce manque en permettant des expressions sur le travail réel, mais elles se situent de fait à côté de l'organisation quotidienne du travail.

DE QUOI EST FAIT LE TEMPS MILITANT ?

Un accord vient de supprimer la limitation des mandats des représentant-e-s des personnels en comité social et économique...

Si pour chaque fonction, l'expertise s'affine au fil des années, il en va encore plus de l'engagement syndical. Apposer son nom sur une liste électorale est un premier jalon – les volontaires se font rares. Tous doivent gravir les mêmes échelons : s'acculturer, appréhender la multitude de statuts à accompagner, préparer les instances, y siéger, essayer des revers...

Le temps militant agglomère mille temps : celui de l'élaboration de revendications qui répondent aux attentes des agents, le temps de convaincre, démontrer, démonter des préjugés, celui de susciter des vocations... Tout cela emplit le cartable militant.

L'expression « déchargé-e syndical-e » peut faire penser qu'il s'agit de temps durant lequel nous ne sommes pas actifs, allégés des charges de notre métier. Pourtant, les représentants des personnels nourrissent le débat en alliant connaissance du terrain et de la réglementation, et sont en cela un appui salutaire aux services de l'administration. D'ailleurs, nombreux sont les amendements travaillés par les organisations syndicales et repris, *in extenso*, dans les projets de loi. Reste à reconnaître et valoriser ces gardiens de la santé et de la sécurité au travail de leurs collègues...

■ Alice Hadjou



La CFDT revendique le droit d'avoir son mot à dire sur le travail, ce qui implique des espaces, du temps et des budgets garantissant le dialogue professionnel sans les managers. Pour que ces espaces soient pleinement investis et constructifs, une formation professionnelle à l'échange de pratique, à l'écoute, au travail coopératif ou à tout autre besoin exprimé, doit être proposée, de préférence dans le cadre du collectif de travail.

Les analyses émanant de ces temps seront des appuis aux demandes formulées dans les instances des établissements, qui devront reconnaître la valeur du travail réalisé par les équipes ainsi constituées, et le prendre en compte. La participation des agents et des agents aux décisions qui concernent leur activité contribue à donner du sens au travail et doit contribuer à redéfinir des rapports de pouvoir par trop déséquilibrés. ■ Alexis Torchet

¹ Thomas Coutrot, « Le bras long du travail. Conditions de travail et comportements électoraux », *Document de travail*, Irès, février 2024, n° 1, <https://urlz.fr/uW0s>